

Délibération n°200507_42

Séance du Conseil d'administration du 7 mai 2020

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 30

Nombre de membres en exercice : 30

Membres présents : 17

Membres représentés : 1

Quorum : 15

Majorité requise pour le vote : 10

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Projet PIA3 SFRI et IDEES

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'UTBM ;

Vu le règlement intérieur de l'UTBM ;

Liste des annexes à la délibération :

Texte de l'appel à projets SFRI de l'ANR

Considérant que : Au sein de l'action « Grandes universités de recherche » du 3e programme d'investissements d'avenir (PIA3), l'appel à projets « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence » a pour ambition d'offrir aux universités labellisées IdEx ou ISITE la possibilité de renforcer l'impact et l'attractivité internationale de leur formation par la recherche dans les domaines scientifiques où elles développent leurs activités.

Il s'agit de structurer la formation par la recherche de manière globale et au niveau du site, autour d'un projet unique, en rassemblant notamment – dans le respect du processus de Bologne – des formations de master et de doctorat autour des laboratoires de recherche de haut niveau. Les projets retenus associeront les établissements partenaires de l'Initiative, comporteront une forte dimension internationale et entretiendront dans la mesure du possible des liens étroits avec les acteurs socio-économiques. Ils définiront les modalités d'un recrutement ambitieux d'étudiants tant en master qu'en doctorat.

Le Conseil d'administration

DECIDE

- D'approuver le dépôt des réponses aux appels à projets s'inscrivant dans l'action « Grandes Universités de Recherches » du 3^{ème} programme d'investissement d'avenir (PIA3) SFRI et IDEES portées par le consortium « ISITE BFC » (Initiatives Science Innovation Territoire Economie en Bourgogne-Franche-Comté) dont l'UTBM est membre.

Abstention(s) : 1
Votants : 18
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 17
Pour : 16
Contre : 1

La présente délibération est adoptée.



Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON